

*Mise à jour : 06/2016***Dégraissant désinfectant
bactéricide et fongicide
en solution aqueuse****CONDITIONNEMENTS**Réf : **B 305**
Bidon - 4 x 5 LRéf : **B 330**
Tonnelet - 30 LRéf : **B 340**
Fût - 210 L**Produit à usage professionnel****DANGEREUX** - Respecter les précautions d'emploi.

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quand aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

DESCRIPTION

Dégraissant désinfectant bactéricide et fongicide en solution aqueuse, BACTAEX PRO est destiné au nettoyage et à la désinfection des surfaces lavables des cuisines professionnelles (plans de travail, tables, sols, murs, etc...) et des récipients. Recommandé pour le nettoyage et la désinfection des sols, murs, sanitaires ou toutes surfaces lavables, en restauration, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, lieux publics.

BACTAEX PRO est conforme aux normes européennes :

- Bactéricides :

· EN 1276 en conditions de saleté à 20°C, à 1,5% pour un temps de contact 5 minutes.

- Fongicide :

· EN 1650 en conditions de saleté à 20°C, à 1% pour un temps de contact 15 minutes.

- Virucide :

· EN 14476 à 20°C, à 6%, temps de contact 120 minutes : Poliovirus à 6%, temps de contact 120 minutes ;

Adénovirus à 2%, temps de contact 60 minutes. et à 4%, temps de contact 30 minutes.

· Selon le protocole de la norme EN 14476, BACTAEX PRO est actif sur l'Avian influenza virus H3N8/H5N1 (voir NB page n°2) à : 1%, temps de contact 10 minutes; 0,5%, temps de contact 30 minutes.

· Selon le protocole de la norme EN 14476, BACTAEX PRO est actif sur l'Influenza A virus H1N1 à 0,5%, temps de contact : 15 min.

· Les résultats de l'activité virucide selon la norme EN 14476 traduisent son efficacité sur les virus HIV, HBC, HCV, temps de contact 120 min.

BACTAEX PRO présente une activité désinfectante selon les méthodes DGHM :

· Tuberculose (mycobacterium terrae) à : 5%, temps de contact 30 minutes; 3%, temps de contact 60 minutes; 2%, temps de contact 240 minutes.

· Salmonella typhimurium à 0,25%, temps de contact 5 minutes.

Et présente des propriétés d'inactivation virale selon les méthodes BGA et DVV (**):

· ECBO virus à : 5%, temps de contact 30 min ; 3%, temps de contact 60 min.

· Noro (Norwalk) virus à : 4%, temps de contact 30 min.

· Rotavirus à : 3%, temps de contact 15 min.

· Vaccinia virus à : 2%, temps de contact 5 min.

Conforme à l'arrêté du 08/09/1999 (modifié par l'arrêté du 19/12/2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Utiliser BACTAEX PRO dilué (dosage manuel ou avec un poste de désinfection) dans l'eau à 20°C :

- traitement bactéricide : 1,5%;

- traitement fongicide : 1%;

- traitement virucide : 6%.

Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitement bactéricide, 15 minutes dans le cas de traitement fongicide et 120 minutes dans le cas de traitement virucide. Brosser si nécessaire. Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié. Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Aspect : liquide

- pH à l'état pur : 12,5 à 13,5

- Couleur : jaune

- Solubilité : totale dans l'eau

- Odeur : légèrement aromatique

- Densité à 20°C : 1,055 à 1,065

RECOMMANDATIONSLire attentivement la fds avant utilisation (disponible sur www.aexalt.net).

Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Biocide TP2, TP4 : préparation liquide concentrée à effet curatif. Substance active biocide : chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5) : 69,3 g/l.

Ne pas mélanger à d'autres produits. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche. Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

Etiquetage : DANGER, SGH05, SGH09, H302, H314, H335, H400.

Code douanier : 3808.94.10.

AExalt est une marque de Pluho

Espace Vinci - 24-28 avenue Graham Bell - Immeuble "Le Monet" 10A
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES - Tél. : 01 60 17 02 80 - Fax : 01 60 17 02 81
www.aexalt.net - contact@aexalt.net